

# Votons et faisons voter CGT

## pour la défense, la reconquête et le développement des services publics



La CGT se refuse à accompagner les politiques qui portent atteinte aux services publics et à leurs usagers, à leurs agents et à l'encontre de l'intérêt général.

### Ce n'est pas de Service AU public dont nous avons besoin, mais de véritables Services Publics renforcés.

La transformation des services publics ne garantissant plus l'égalité des droits des citoyens, la destruction du statut général des fonctionnaires, induisent un changement de modèle de société, un modèle dont nous ne voulons pas !

*Dérégulation, suppression de normes, de contrôles, de procédures réglementaires, mesures dites de « simplification » ....*

**Nous disons stop** au renoncement de l'État à tout interventionnisme au profit de la loi du marché, des collectivités (métropoles, départements, régions) et d'intérêts privés ou particuliers...

### Nos revendications :

- **l'abrogation de la loi dite de « transformation » de la Fonction Publique** qui détruit les fondements de notre fonction publique garantis par le Statut : indépendance / neutralité / responsabilité
- **l'abrogation du code général de la fonction publique** passé en force, qui est l'une des dispositions majeures de cette loi destructrice, et non une "simple réorganisation de textes législatifs à droit constant" assurant "une meilleure lisibilité"
- **l'abrogation de la loi 3DS**, l'État transférant surtout la pénurie dans les domaines des infrastructures de transports, du logement et de l'environnement.

**CONTRE le système des « portes tournantes » entre public et privé, dénoncé même par l'OCDE**

**STOP au recours aux cabinets conseils** qui non seulement grèvent le budget du ministère et coûtent plus chers, mais permettent aux intérêts privés, de prendre le contrôle des administrations et ministères.

Pour la CGT, une véritable politique de transformation écologique et solidaire ne peut évidemment pas être confiée à des intérêts privés ou à des administrations qui leur sont asservies.

**POUR une expertise publique objective**

Les agent-e-s du pôle ministériel ne doivent pas être évincés de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques.

**De même, la CGT refuse que leurs compétences spécifiques se perdent par la suppression de certains corps (réforme de la haute fonction publique), la fermeture d'écoles (ENTE) et la contractualisation des emplois.**

Les agents du Ministère ont toutes les compétences pour porter les politiques de transitions écologique et énergétique et d'aménagement du territoire.

## Organisation et fonctionnement des services

**La CGT revendique une organisation et un pilotage de nos ministères :**

- avec une chaîne allant de l'administration centrale jusqu'au « dernier kilomètre », incluant le retour des DDT-M dans le pôle ministériel
- par une réelle tutelle sur les établissements publics qui exercent leurs missions pour le compte de nos ministères
- avec la fin des restructurations perpétuelles et de la main-mise du ministère de l'Intérieur.

Quelle indépendance pour les agents sous les ordres directs d'un préfet de département, d'un directeur régional issu d'une multinationale, ou encore en étant salarié d'une agence ou d'un office financés par des intérêts privés ?

**Les ministères porteurs des missions doivent assurer directement leurs mises en œuvre au moyen notamment de services déconcentrés (DREAL, DDT-M...) et de personnels sur lesquels ils exercent leur autorité.**

**Pour la CGT, tous les services du pôle ministériels dans les territoires, doivent bénéficier d'investissements publics et de recrutements à la hauteur des enjeux écologiques.**

## Conditions de travail

### La meilleure prévention des RPS, c'est un changement de politique !

Car ce sont bien les réductions des effectifs, l'abandon et le transfert de missions entraînant de perpétuelles réorganisations, ainsi que les pressions subies (nouvelles méthodes de « management »), qui génèrent la perte de repères et l'augmentation des cas de stress et de mal-être.

Le développement du numérique « à tout va » participe également à la déshumanisation des organisations en mettant à mal des collectifs de travail.

### Pour éradiquer la souffrance au travail,

la CGT revendique une augmentation, sur 5 ans, des recrutements d'agents sous statuts pour revenir sur les 20 000 postes supprimés depuis 20 ans, afin de diminuer les surcharges de travail, le stress, les burn-out ... et assurer la continuité du service public.

## Sécurité au travail

Une large partie des agent(e)s exercent des missions dangereuses et pénibles dans notre ministère : sur les routes, sur les voies navigables, dans les bases aériennes, dans le secteur maritime...

Pour améliorer la sécurité de ces agent(e)s, la CGT se bat continuellement et alerte le ministère, particulièrement en cas d'accidents, toujours trop récurrents, pour faire évoluer les mesures de prévention et l'organisation du travail.

## Télétravail

Accentué par la crise COVID, le télétravail est devenu une organisation du travail largement déployée dans nos services.

Pour garantir un cadre minimal pour les agents, surtout sur la comptabilisation du temps de travail, la CGT a mené des négociations et signé le protocole « télétravail ».

## Réduction du temps de travail

La réduction du temps de travail est humainement nécessaire et économiquement possible. Elle permet de préserver l'environnement et de transformer la société.

Réduire le temps de travail, c'est permettre aux hommes comme aux femmes d'avoir du temps libéré pour leur parentalité, leurs loisirs et leurs engagements sociaux et sociétaux.

C'est aussi un moyen de réduire les temps partiels dont 82% sont occupés par des femmes dans la Fonction publique.

Réduire le temps de travail permet la diminution du niveau de stress et d'épuisement professionnel, la réduction de la pénibilité et pouvoir partir à la retraite à 60 ans en bonne santé et à taux plein.



# Agir collectivement nous rend plus forts, ensemble !

## Pour nous contacter au niveau national :

**PROMOTIONS**

[promotions@equipementcgt.fr](mailto:promotions@equipementcgt.fr)

**MOBILITÉS**

[mobilites@equipementcgt.fr](mailto:mobilites@equipementcgt.fr)

**AUTRE SUJET**

[fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr)

La FNEE-CGT vous mettra en relation avec un-e expert-e selon les problématiques rencontrées, élu-e CAP et/ou représentant-e spécialiste carrière. Une plate-forme mise à disposition des organisations syndicales permet de signaler des situations particulières à la DRH du ministère.

- ✓ Pour faire valoir nos droits,
- ✓ Pour défendre les Services Publics, l'emploi et les salaires,
- ✓ Pour obtenir des meilleures conditions de travail,
- ✓ Pour lutter contre toutes les discriminations,
- ✓ Pour revendiquer la démocratie sociale,
- ✓ Pour reconquérir un système de solidarité,
- ✓ Pour nous faire entendre et agir collectivement

...



**Je souhaite prendre contact avec la CGT ou rencontrer un représentant du personnel**

## BULLETIN DE CONTACT

Nom / Prénom : .....

Coordonnées : .....

Service : .....

Corps et grade : .....



**Je souhaite me syndiquer à la CGT :**

## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom / Prénom : .....

Coordonnées : .....

Service : .....

Corps et grade : .....

Indice : .....

*Votre indice figure sur le bulletin de paye. Le syndicat calculera le montant de votre cotisation et vous le communiquera, votre adhésion ne prendra effet qu'après votre accord.*

